



Neuville
en Ferrain

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 28 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 22 mars 2024.

Secrétaire de séance : *Monsieur Robin DELPLANQUE*

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (21) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Monsieur Julien DEWAELE, Monsieur Robin DELPLANQUE.

Excusé(s) ou Absent(s) : (12) Monsieur Jimmy COUPÉ (pouvoir donné à Sylvie DELPLANQUE), Monsieur Marc DUFOUR (pouvoir donné à Marylène HEYE), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE), Monsieur Luc LECRU (pouvoir donné à Aurélie LAPERE), Monsieur Jérôme LEMAY ((pouvoir donné à Alain RIME), Madame Anne VÉRISIMO (pouvoir donné à Philippe SIX), Monsieur Antoine MEESCHAERT (pouvoir donné à Sophie CANTON), Madame Coralie PERIER (pouvoir donné à Sophie BELE), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Philippe VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Monsieur Gautier MIGNOT (pouvoir donné à Lilliane DENYS).

7 - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL.

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative.

Vu en commission générale le lundi 18 mars 2024.

Pour le budget principal, le résultat de clôture de l'exercice 2023 font apparaître :

- un solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement de + 2 681 945,68 €
- un résultat de fonctionnement excédentaire de + 2 545 064,38 €

Par ailleurs, les restes à réaliser de la section d'investissement s'élèvent :

- En dépenses à 978 668,86 €
- En recettes à 172 142,72 €

Avec un solde déficitaire de – 806 526,14 €.

Après reprise effective des restes à réaliser, Il y a lieu de constater :

- un besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 0 € (+2 681 945,68 € – 806 526,14 € > 0),
- un excédent de la section de fonctionnement de 2 545 064,38 €.

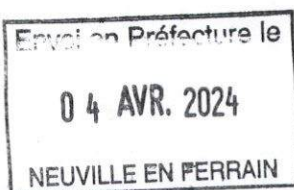
Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter l'excédent d'investissement de 2 681 945,68 € au compte 001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté,
- d'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement de la Ville d'un montant total de 2 545 064,38€ de la façon suivante :
 - au compte 002 - excédent de fonctionnement reporté un montant de 1 200 000 €.
 - au compte 1068 - résultat de fonctionnement affecté à l'investissement un montant de 1 345 064,38 €.

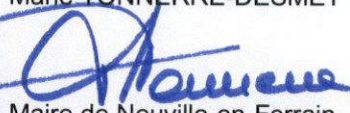
- **Ouï l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET


Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille